

# SÉANCE ordinaire

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2018, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Jean Bélanger, directeur administratif.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### 181001.317 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Recommandation de paiement – Certificat de paiement numéro 4 – Les constructions scandinaves – Centre sportif Clément-Tremblay
- Motion de félicitations – Madame Gemma Moreau – 40 ans de bénévolat;
- Octroi de mandat juridique - Morency Avocats;

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
3. **CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES**
  - 3.1 CORRESPONDANCE
  - 3.2 DEMANDES
    - 3.2.1 Demande de soutien financier - Participation de l'équipe U14 du Rocher-Percé à la Coupe des Grands « A »
    - 3.2.2 Légion Royale Canadienne – Couronne - Armistice
    - 3.2.3 « Vrai » conférence- spectacle – Michel Langelier
  - 3.3 AFFAIRES NOUVELLES
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
  - 4.2 Avis de motion – Règlement pour l'achat de véhicules et équipements pour le service des travaux publics de la Ville de Chandler ;
  - 4.3 Ajout – Lumières de rues ;
  - 4.4 Vente du lot 6 228 685 – N & R Duguay ;
  - 4.5 Autorisation – Financement temporaire – Règlement concernant la réalisation de travaux de réfection au centre sportif Clément-Tremblay de Chandler et un emprunt n'excédant pas 3 600 000 \$
  - 4.6 Signataire – Programme de soutien aux politiques familiales

- municipales ;
- 4.7 Recommandation de paiement - Projets de développement par quartier;
- 4.8 Recommandation de paiement – Entreprises Sylvain Leblanc - Travaux d’asphaltage, quartier Pabos ;
- 4.9 Recommandation de paiement – Maurice Bélanger Paysagiste inc. – Fourniture et pose de bordures ;
- 4.10 Demande de dérogation mineure – Madame Lucille Larocque – Réduction de la distance prescrite entre une construction projetée et une rue publique ;
- 4.11 Demande d’aide financière – Programme d’aide à la voirie locale – Asphaltage de la route Leblanc, secteur Pabos ;
- 4.12 Entretien de la route verte – Demande d’aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports ;
- 5. **PROPOS DU MAIRE**
- 6. **PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**
  - 6.1 Période de questions de l’assemblée.
  - 6.2 Levée de l’assemblée

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**181001.318 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CERTIFICAT DE PAIEMENT NUMÉRO 4 – LES CONSTRUCTIONS SCANDINAVES – CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil approuve le certificat de paiement numéro 4 produit par Jean-Luc Heyvang, architecte, au montant de 886 251.93 \$, toutes taxes incluses, payable à Les Constructions Scandinaves inc., pour des travaux de rénovation et de mises aux normes du Centre sportif Clément-Tremblay.

Il est également résolu d’autoriser le paiement de cette somme par la directrice financière à même le règlement d’emprunt prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**181001.319 MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME GEMMA MOREAU – 40 ANS DE BÉNÉVOLAT**

Motion de félicitations est donnée par monsieur le conseiller Richard Duguay, le maire et les membres du Conseil à madame Gemma Moreau de Chandler pour son implication et les 40 ans de bénévolat pratiqué au sein de la communauté.

**181001.320 OCTROI DE MANDAT JURIDIQUE - MORENCY AVOCATS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que conseil autorise monsieur Roch Giroux à demander les services professionnels de Morency Avocats pour assurer la défense de la municipalité dans les dossiers déposés à la CNESST.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**181001.321 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 et de la séance extraordinaire du 27 septembre 2018 .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.322 DEMANDE(S)**

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce Conseil accorde le montant suivant :

Demande de soutien financier - Participation de l'équipe U14 du Rocher-Percé à la Coupe des Grands « A » ;	150.00 \$
Légion Royale Canadienne – Couronne - Armistice	50.00 \$
« Vrai » conférence- spectacle – Michel Langelier	177.90 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.323 APPROBATION DES COMPTES A PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de septembre 2018 un montant de 334 970.42 \$ et de 63 626.20 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.324 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT POUR L'ACHAT DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VILLE DE CHANDLER**

Monsieur le conseiller Denis Pelchat donne avis de motion qu'à une séance subséquente du Conseil il y aura présentation d'un règlement ayant pour objet l'achat de véhicules et équipements pour le service des travaux publics de la Ville de Chandler.

Le projet de règlement est déposé pour étude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.325 AJOUT – LUMIÈRES DE RUES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil autorise madame Marie-Christine Thériault, directrice du Service d'Urbanisme à effectuer les démarches nécessaires pour l'installation des lumières de rues suivantes :

<b>St-François</b>	
77, route Hamilton	54 W
183, route Hamilton	183 W
32, route St-François	54 W
Intersection St-François/Église	140 W
97, route St-François	54 W
231, route St-François	54 W
Chemin du Pont	54 W et 90 W
<b>Pabos</b>	
32, route Hamilton	54 W
61, route Hamilton	54 W
<b>Pabos Mills</b>	
3, rue de l'Église	54 W
185, route 132	140 W
Chemin Lac Sept-Îles	54 W
24, route Cormier	54 W
54, Anse-au-Canards	90W
4, rue de la Baie	54 W
<b>Chandler Est</b>	
299, rue Comeau	54 W
Intersection Roseraies / Mgr Ross	54 W

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.326 VENTE DU LOT 6 228 685 – N & R DUGUAY ET FILS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu ce qui suit:

Que la Ville de Chandler vende sans garantie légale, aux risques et périls de N & R Duguay et fils, l'immeuble ci-après décrit, pour une considération de 4 856 \$, plus les taxes (TPS et TVQ); à laquelle il faut ajouter une somme de CENT CINQUANTE DOLLARS (150.00\$) pour couvrir le coût préférentiel de bornage des terrains.

L'immeuble vendu est ci-après décrit:

**Désignation**

Un immeuble situé sur l'Avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot **6 228 685** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

La "Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrains qui sont la propriété de la Ville de Chandler et situés dans les parcs industriels" devra s'appliquer intégralement.

Il est également résolu que N&R Duguay et Fils devra se raccorder aux services municipaux (aqueduc et égouts) dans les deux (2) ans suivants la vente desdits terrains.

Il est également résolu que Madame Louise Langlois et Monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, soient

autorités à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.327 AUTORISATION – FINANCEMENT TEMPORAIRE – RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION AU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY DE CHANDLER ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 3 600 000 \$**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, d'entamer les démarches auprès de l'institution financière afin de faire augmenter le financement temporaire de 1 050 000 \$ pour la réalisation dans le cadre des travaux de réfection au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler (règlement numéro V-214-2018).

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer tous les documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.328 SIGNATAIRE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- ✓ augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- ✓ appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour la mise à jour de la politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

ATTENDU QUE La Ville de Chandler désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à

signer au nom de la Ville de Chandler tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 ;

de confirmer que monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout est l'élu responsable des questions familiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.329 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PAR QUARTIER**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement des factures en lien aux projets de développement par quartier :

Entreprise	Numéro de facture	Montant (TTC)
Activa Environnement	005559	11 413.57 \$
Soudure CMG	7743 - 7721	964.75 \$
Les métaux MTN Inc.	12652	10 456.98 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.330 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - ENTREPRISES SYLVAIN LEBLANC - TRAVAUX D'ASPHALTAGE, QUARTIER PABOS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture numéro 569973 de Entreprises Sylvain Leblanc au montant total de 24 928.61 \$, toutes taxes incluses, pour des travaux d'asphaltage, quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.331 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE INC. – FOURNITURE ET POSE DE BORDURES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de la facture numéro 356173 de la compagnie Maurice Bélanger, paysagiste Inc, au montant total de 12 726.08 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture et la pose de bordures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.332 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MADAME LUCILLE LAROCQUE – RÉDUCTION DE LA DISTANCE PRESCRITE ENTRE UNE CONSTRUCTION PROJETÉE ET UNE RUE PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard du lot 5 072 792, quartier Newport, à Chandler (matricule

8547-45-9775) ;

CONSIDÉRANT QUE madame Laroque désire construire un chalet sur ce terrain dont elle a hérité ;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 072 792 se trouve dans les zones 5011 et 5023. La zone 5023 est en affectation rurale et autorisant la construction d'une résidence de villégiature ;

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse ne peut respecter le 300 mètres prescrit par le règlement, car il y a présence, à partir d'environ 200 mètres, de contraintes naturelles telles qu'un sol extrêmement rocheux et d'un dénivelé important ;

CONSIDÉRANT QUE la construction projetée servira pour des fins de villégiature privée et ne sera pas raccordée aux services municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse s'engage à respecter les normes en vigueur relativement aux travaux d'installation septique ainsi que celles applicables en matière d'ouvrage de captage d'eau potable ;

CONSIDÉRANT QU' accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que suite à la recommandation favorable du CCU que ce Conseil accorde la dérogation mineure telle que déposée par madame Lucille Laroque, soit une réduction de la distance prescrite entre une construction projetée sur un lot dérogoire au règlement de lotissement et une rue publique de 300 mètres à 160 mètres.

Il est également résolu et recommandé que la construction devra obligatoirement être située dans la zone 5023 du plan de zonage de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.333 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - ASPHALTAGE DE LA ROUTE LEBLANC, SECTEUR PABOS**

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale

(PAVL) ;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL ;

ATTENDU QUE s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts;
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu et adopté que ce conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.334 ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que la ville de Chandler confirme la longueur des aménagements cyclables faisant l'objet de la demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, soit :

- 1.32 km, piste cyclable
- 6.34 km, chaussée désignée

Il est également résolu que l'accès à ces aménagements est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**181001.335 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 19 h 40.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Jean Bélanger  
Directeur administratif